

Départ : au pied de l'église

Monter à l'église par le chemin (GR351), descendre par le chemin du Moulin jusqu'au portail de la propriété (balisage blanc-rouge du GR 351 en direction de Dreux). Prendre à gauche le passage entre les clôtures et franchir la Blaise sur la passerelle métallique. Tourner à gauche dans le chemin qui passe au pied du coteau.

1,7 km : Au carrefour avant le moulin de Torçay, monter par le chemin à droite (quitter le GR 351 et un autre PR balisé en jaune qui tourne à gauche. Ne pas arriver au moulin de Torçay) et atteindre les habitations.

2 km : À Torçay, continuer tout droit en direction de Saint-Ange, puis par la D 113 en direction de Châteauneuf-en-Thymerais et passer devant la mairie. Continuer la D 113 en direction de Blévy.

4 km : À la salle polyvalente, tourner à droite puis, à 400 m, prendre le premier chemin à droite entre les champs.

5 km : À la route, tourner à gauche. À l'angle d'un bois, prendre le chemin à droite. Quitter ce grand chemin pour tourner à gauche en lisière d'un bois et le traverser. Suivre ce chemin jusqu'au Tartre.

5,8 km : Au Tartre, tourner à droite sur la route du château d'eau. À la fourche, descendre à droite par la D 134^s et tourner aussitôt dans le chemin de droite qui longe un champ, puis le bas du coteau. Après le moulin, traverser la Blaise sur la passerelle et reprendre le chemin de l'aller.

7,2 km : À l'église, longer le mur de l'ancien cimetière, prendre le chemin vers l'Est qui, à la dernière maison, remonte à gauche sur le plateau. Traverser un bois. À sa sortie, continuer à droite sur le chemin qui coupe la D 20 près d'un petit pont.

8,7 km : Prendre en face le chemin vers Grolu qui suit le fossé. À la route, tourner à gauche route des Pèlerins puis, au carrefour, de nouveau à gauche. 100 m plus loin, prendre à droite la route du Coudray. Dans le hameau, tourner deux fois à gauche pour descendre par la route jusqu'à la D 20.

10,3 km : Traverser et prendre la route à droite qui descend jusqu'à la ferme de Palisay. Suivre à gauche le chemin qui rejoint la rivière.










11,3 km : Au carrefour près du pont de la Blaise, continuer par la petite route en face en direction de Saint-Ange (on retrouve le balisage du GR 351).

11,9 km : Au Mesnil, continuer tout droit.

12,4 km : Arrivée. 



CHARTRE DU RANDONNEUR

-  Ne pas s'écarter des chemins balisés
-  En cas de doute sur le cheminement du circuit, le balisage est prioritaire au descriptif papier
-  Respecter la nature et la propriété privée
-  Ne pas abandonner ses déchets
-  Éviter de fréquenter les circuits en période de chasse
-  En période hivernale, penser à se munir de chaussures imperméables (ou de bottes) notamment pour les circuits passant en forêt
-  Prendre garde aux vipères
-  Refermer les barrières et remettre les fils de clôture après son passage
-  Tenir les chiens en laisse